

Revue du MAUSS

Revue trimestrielle

SOMMAIRE/N° 8/NOUVELLE SÉRIÉ/DEUXIEME TRIMESTRE 1990

Présentation : la démocratie inachevée.....	3
Chantal MOUFFE <i>La démocratie entre modernité et post-modernité : pour une démocratie plurielle</i>	14
Jacques T. GODBOUT <i>L'État autorégulé</i>	30
Ahmet INSEL <i>De la démocratie inachevée</i>	43
Guy BÉNEY <i>(F)utilités planétaires. La citoyenneté au risque de l'écologisme global</i>	68

PISTES, ESQUISSES ET CONTROVERSES

Sylvie DREYFUS <i>Pas de doléances pour le Bicentenaire</i>	102
Alfredo SALSANO <i>Mais où est donc passée la technocratie ?</i>	108
Pascal COMBEMALE <i>« Ce qui se sait vraiment en économie... »</i>	113
Nicole E. THÉVENIN <i>Qu'est-ce que le mauvais oeil, ou la passion philosophique des chômeurs et autres exclus</i>	118
Serge LATOUCHE <i>L'éthique contre l'esthétique</i>	121

CHRONIQUE DES SAVOIRS ET DE LA RECHERCHE

Mary DOUGLAS <i>La connaissance de soi</i>	125
Paul JORION <i>Physique contemporaine et pathologie de la langue</i>	137

HÉRITAGES

Jean-François BOUCHE <i>De l'utilité dans la Révolution</i>	142
--	-----

BIBLIOTHEQUE

Alain CAILLÉ, Pascal COMBEMALE, Ahmet INSEL, Alfredo SALSANO, Thierry PAQUOT.....	163
--	-----

Revue du MAUSS

Mouvement anti-utilitariste dans les sciences sociales

Conseil de publication : Cengiz Aktar, Rigas Arvanitis, Louis Baslé, Gerald Berthoud, Pierre Bitoun, Jean-Luc Boilleau, Hubert Brochier, Giovanni Busino, Alain Caillé, Pascal Combemale, Annie L. Cot, Jean-Pierre Dupuy, Michel Freitag, Roger Frydman, Jacques T. Godbout, Ahmet Insel, Jérôme Lallement, Pierre Lantz, Serge Latouche, Claude Lefort, Thierry Paquot, Jean-Claude Perrot, Paulette Taieb.

Directeur de la publication : Alain Caillé.

Secrétariat de rédaction : Gerald Berthoud, Pierre Bitoun, Ahmet Insel, Serge Latouche.

Les manuscrits sont à adresser à : Revue du MAUSS, La Découverte, 1, place Paul-Painlevé, 75005 Paris.

La Revue du MAUSS est publiée par une association 1901. En devenant membre de l'association, vous serez tenu au courant de ses activités. Adhésion : 40 F par an (chèque à l'ordre du MAUSS, 10, rue Pouchet, 75017 Paris).

LA DÉMOCRATIE INACHEVÉE

Après avoir consacré le précédent numéro de *La Revue du MAUSS* à la question de savoir si les sauvages étaient des démocrates, il pouvait sembler tentant d'intituler celui-ci : « Les modernes sont-ils des démocrates ? » Mais la symétrie des titres aurait pu nous faire soupçonner de tenter d'insinuer dans l'esprit du lecteur une réponse nécessairement négative à la seconde question et de sombrer ainsi dans l'espèce de rousseauisme vaguement gentillet dont le MAUSS est parfois aimablement taxé. Et, surtout, le problème des rapports qu'entretiennent modernité et démocratie est à ce point complexe qu'il serait vain et inopportun de prétendre désigner le lieu où il se pose par une formulation trop simple et unilatérale. A la question de savoir si les modernes sont démocrates, il serait en effet possible de répondre à la fois qu'ils ne le sont pas suffisamment, ce qui ne surprendra guère, mais aussi, plus bizarrement, qu'ils le sont peut-être trop ; et que, de façon paradoxale, il existe un rapport entre ce défaut et cet excès d'ardeur démocratique, en précisant que, bien sûr, il ne saurait être ici question d'excès que par rapport aux exigences de la démocratie elle-même. En quel sens une démocratie peut-elle être dite trop démocratique et susceptible de devenir ainsi victime d'elle-même, autoréfutante en quelque sorte ? Une première réponse pourrait faire valoir que, l'idéal démocratique étant par essence asymptotique, idéal régulateur voué à ne pouvoir pas s'incarner pleinement dans la réalité empirique sauf à s'y épuiser, la certitude dans laquelle baignent les sociétés modernes d'être, *grosso modo*, parvenues au terme de l'histoire et d'avoir épuisé le champ des possibles ouvert à l'invention démocratique réalisable, les place en contradiction avec la nature même de l'idéal démocratique et tend à vider celui-ci de sens et d'effectivité. Plus généralement, il serait possible de montrer que la plupart des maux attribués à la modernité par les multiples docteurs tant-pis qui se pressent à son chevet ne sont qu'autant de corrélats et de conséquences de l'irrésistible demande d'égalité des conditions, si bien mise en lumière par Tocqueville. C'est celle-ci qui, en dernière analyse, alimente et légitime au premier chef la soumission croissante de toutes les sphères de l'action sociale au critère de l'efficacité marchande, l'étiollement de la « haute culture » déploré par les Allan Bloom,

Alain Finkielkraut et autres, le culte du look et de l'éphémère et, plus gravement, l'impossibilité d'imposer des limitations plausibles et effectives au déchaînement de l'hubris de la toute-puissance, aux pollueurs, aux « nulseurs », comme aux savants ou aux techniciens persuadés que tout ce qui est techniquement réalisable doit *ipso facto* être réalisé. Au nom de quoi, en effet, les démocraties pourraient-elles interdire aux individus de réaliser tous leurs désirs solvables, leur interdire, par exemple, d'acheter un rein à un paysan turc, un oeil à un chômeur maghrébin ou un nourrisson à une fille-mère péruvienne¹ ? Si les individus et leurs droits subjectifs constituent la source ultime du droit et des normes de justice, alors rien ne saurait limiter ces droits, périssent le monde et l'espèce. Il faut ici, cependant, se garder aussi bien des leçons des docteurs tant-pis que de celles des docteurs tant-mieux, de ceux qui vitupèrent l'époque au nom d'une improbable tradition perdue, d'un être ineffable ou d'un nouveau messie à venir, comme de ceux qui lui pardonnent tout sous prétexte que tous les maux qu'elle engendre ne seraient jamais que de moindres maux, des coûts toujours acceptables à payer pour que s'approfondisse la logique de la démocratie. Et si cet approfondissement menaçait d'emporter toutes les digues, comme l'ont déjà fait la marchandise et la technique, rendant chaque jour plus vaine et irréaliste la revendication démocratique d'une maîtrise collective de l'humanité sur son propre destin ? Marcel Gauchet, dans divers textes² a clairement mis en lumière la tension qui travaille de l'intérieur la légitimation individualiste de la démocratie moderne. Celle-ci peut, en effet, se lire de deux façons différentes selon que les normes de justice sont rapportées aux individus en tant que tels ou imputées à la totalité qu'ils forment. Néanmoins, si cette totalité est supposée par hypothèse toujours réductible aux individus concrets qui la composent, son évocation ne permet pas d'opposer quoi que ce soit aux désirs empiriques des individus. La question est donc posée de savoir s'il est possible de se donner une représentation moderne de la totalité, à commencer par cette totalité que forme l'humanité qui, sans empiéter sur les droits des individus, ne leur cède pourtant pas tout par avance au risque de rendre les droits individuels légitimes inopérants et destructeurs.

1. Cf. sur ces questions, Gerald BERTHOUD, « Le corps humain comme marchandise », *Revue du MAUSS*, n° 3, 1^{er} trimestre 1989.

2. Cf., par exemple, Marcel GAUCHET, *La Révolution des droits de l'homme*, « Bibliothèque des histoires », Gallimard, Paris.

Que les modernes, à l'inverse, soient encore insuffisamment démocrates, voilà qui est plus facile à soutenir. Tout le monde sait qu'en France, par exemple, les inégalités de patrimoine se multiplient à nouveau. Mais ce n'est là que l'expression de surface de phénomènes beaucoup plus profonds et inquiétants. Même si, dans la société moderne, l'imaginaire de l'égalité des conditions est de plus en plus réalisé, en tant qu'imaginaire, à telle enseigne qu'on ne reconnaît plus l'ancienne société de classes, il n'en est pas moins vrai que les inégalités « objectives³ » demeurent et se reproduisent, quelle que soit la mutation qui affecte leur forme de manifestation, et que la mobilité sociale est beaucoup plus faible qu'on ne le croit généralement. En France, en particulier, une petite caste, produite et reproduite par les grandes écoles, tient désormais à peu près tous les leviers de commande et bloque à la racine toute velléité réformatrice effective. Elle a à ce point parachevé son autolégitimation, sa naturalisation, que, malgré son arrogance, elle en devient presque invisible tant elle semble inéluctable et participer du destin. Qui se souvient encore, demande *Alfredo Salsano*, des débats pas si vieux sur la « technocratie » ? Il y a là ample matière à réflexion et à étude. Mais ce n'est pas sur ces dimensions empiriques de l'inachèvement démocratique que porte ce numéro, dont la cohérence, avouons-le, ne nous est pleinement apparue qu'un fois réunis les articles de Chantal Mouffe, Jacques Godbout et Ahmet Insel. Chacun, à sa manière, s'interroge sur les raisons de l'espèce de blocage, comme de gel, de l'inventivité démocratique et politique qui est si caractéristique de l'époque récente, et sur les directions de la pensée qu'il conviendrait d'explorer pour lui redonner quelque souffle.

Ahmet Insel, dans un esprit qui n'est pas sans rappeler celui d'Edgar Quinet dans son *Histoire de la Révolution française*⁴, montre comment une composante fortement conservatrice est présente, dès l'origine, au coeur de la pensée libérale, qui l'empêche de reconnaître la société comme l'oeuvre des hommes, et la démocratie comme le moment de cette auto-institution, soit qu'elle renâcle à s'émanciper de ses garde-fous reli-

3. La difficulté étant qu'égalité et inégalité sont avant tout de nature symbolique et imaginaire, et donc malaisément objectivables. C'est ce qui explique que les sociétés modernes puissent être à la fois tout aussi inégalitaires que par le passé et, en même temps, infiniment moins.

4. E. QUINET, *Histoire de la Révolution française*, Belin. Cf. la remarquable introduction de Claude Lefort.

gieux, soit qu'elle désamorce la découverte de l'auto-institution en la rabattant sur une problématique des droits naturels, soit, enfin, qu'en se bornant à une conception purement procédurale de la justice elle en vient à poser cette dernière comme moyen et non comme fin. La grandeur du marxisme, à l'inverse, et notamment de celui du jeune Marx, républicain et démocrate radical, a résidé dans la force avec laquelle il proclamait que la démocratie et l'exigence de justice ne trouvent pas leur origine ailleurs que chez les hommes concrets et que l'histoire n'est le fait de rien d'autre qu'eux. Contrairement à ce que tout porte à croire aujourd'hui, l'échec du marxisme ne tient sans doute pas tant à son révolutionnarisme qu'à son conservatisme et à l'insuffisance de sa radicalité (on sait que c'est à cette même cause que Quinet attribuait les dérapages de la Révolution française et l'apparition de la Terreur). Il procède de l'incapacité de Marx, entre autres, à assumer pleinement sa découverte et à son recul devant l'indétermination essentielle du rapport social qui se découvrait à ses yeux. Effroi dont découle sa tentative de la dénier et de la conjurer en cherchant recours et secours dans l'espoir de la certitude scientifique et dans les garanties supposées d'un réalisme matérialiste épris de choses tangibles. Le sujet de la science, qu'il fût imaginé savant ou prolétaire, à l'instar de l'État rationnel hégélien ou à celui du « spectateur impartial » de la tradition utilitariste, se voyait ainsi imparti de la mission d'occuper la place de sujet omniscient laissée vacante par un dieu défaillant, et de colmater la brèche ouverte dans les repères de la certitude par l'invention démocratique.

Le scientisme inhérent au marxisme orthodoxe n'a plus très bonne presse aujourd'hui. Mais rien ne permet de supposer que soit surmontée la propension qui lui était coextensive à supprimer la démocratie, c'est-à-dire le risque que le peuple se trompe, et à lui préférer les certitudes des experts. C'est une telle propension, en tout cas, que décèle *Guy Béney* dans la prolifération des discours technicistes et savants sur l'écologie et les dangers qui menacent la planète. Tous en appellent à une maîtrise scientifique, enfin éclairée, de la production et du rapport à l'environnement. Mais aucun ne semble se soucier d'articuler l'expertise à laquelle il prétend avec une interrogation de la démocratie. Force est donc de conclure qu'ils nous convient à abandonner le pouvoir de décision ultime aux experts. Même les tenants les plus dialecticiens de l'analyse systémique, dont *Guy Béney* salue par ailleurs les mérites, n'échappent pas au soupçon

de technocratisme. On pourra juger les inquiétudes de Guy Béney peut-être excessives et parfois injustes⁵. On ne pourra pas, quoi qu'il en soit, nier la qualité de son information. Son article nous présente ce qui est probablement le panorama le plus complet sur le technocratisme écologique.

Disons les choses de manière légèrement différente. Les limites du processus démocratique, tel que l'ont modelé les Lumières, dont nous sommes encore les héritiers, tiennent, nous montre *Chantal Mouffe*⁶, à ce que, s'il a, pour l'essentiel, ramené le ciel sur la terre, il n'a su le faire, malgré tout, que de façon tronquée, en tentant de circonscrire le travail de l'incertitude au moins de deux façons : en tendant, d'une part, à restreindre l'expression légitime des conflits au seul espace du politique et celui-ci à la question de l'État ; et, d'autre part, en faisant l'hypothèse que ces conflits opposaient, en dernière instance, des sujets individuels, cohérents, autonormés et autocentrés, omniscients au moins quant à leurs intérêts propres, capables d'une vision panoptique et globalisante de leur monde. En un mot, de véritables petits atomes divins. La philosophie post-moderne, en un sens, n'est nullement originale. En semant le doute sur la figure de l'individu rationnel, l'individu possessif des Lumières, elle ne fait qu'actualiser et tirer les conséquences de la reconnaissance de l'indétermination essentielle, aussi bien du rapport social que du sujet, qui est coextensive, dès sa naissance, à l'aventure démocratique, si l'on en croit les analyses de Claude Lefort. S'il est, cependant, un mérite propre à la pensée post-moderne, c'est de nous inciter à nous déprendre pour de bon de la métaphore du sujet unitaire et autocentré, comme de la fétichisation de l'État central unifié, pour accéder à la pleine reconnaissance de la pluralité qui est constitutive des positions de subjectivité⁷. S'ouvre ainsi, potentiellement, un espace considérable à une invention démocratique qui saurait reconnaître et assumer sa pluralité constitutive.

5. Elles recourent les préoccupations exprimées sur le même sujet par Wolfgang SACHS. Cf. « Le culte de l'efficacité globale », *Revue du MAUSS*, n° 3.

6. Chantal MOUFFE, spécialiste de philosophie politique, est l'auteur, outre de nombreux articles, de *Gramsci and Marxist Theory*, Londres, 1979. Avec Emesto LACLAU, elle a publié, en 1985, *Hegemony and Socialist Strategy ; Towards a Radical Democratic Politics*, Verso, Londres, New York, qui a suscité de nombreux débats en langue anglaise.

7. Dans ce même numéro, on lira l'article de Mary DOUGLAS qui montre, d'un point de vue anthropologique, à quel point cette figure du sujet unitaire est propre à la modernité occidentale.

Posons la question d'une troisième façon, enfin, qui nous ramènera à notre point de départ. Depuis deux siècles, le débat politique et idéologique, sauf, peut-être, dans les dérives fascistes et corporatistes, se borne à ressasser la question des rapports entre l'économique et le politique, entre le marché et l'État, entre le système d'action sociale que régit la logique de l'intérêt matériel, et celui qui se spécialise dans la gestion du monopole de la violence légitime. Classiquement, nous rappelle *Jacques Godbout*⁸, l'État est pensé comme le régulateur de l'ordre économique. Ce qui laisse entière la question de savoir ce qui doit réguler l'État. Le droit, nous dit-on. Sans doute. Assurément. Mais la réponse laisse entière la question de savoir sur quoi se fonde le droit et ce qu'il est supposé exprimer. Les électeurs, répond-on encore. Bien sûr. Mais il est clair que le contrôle qu'ils exercent sur l'appareil d'État, sans être nul, tant s'en faut, est encore moindre que celui qu'exercent les consommateurs sur le marché. Il convient donc de reconnaître le fait que marché et État ne se rapportent pas seulement l'un à l'autre, et qu'ils ne prennent sens plein et entier que de leur articulation à un troisième système — parlons de système malgré son éclatement, sa pluralité et son hétérogénéité —, le système social proprement dit. Ou encore, le système des relations de personne à personne, de groupe à groupe, de réseau à réseau, celui qui ne fonctionne pas *d'abord* à l'intérêt ou au pouvoir, mais, pour reprendre l'expression de Marcel Mauss, à la triple obligation de donner, recevoir et rendre, qu'il s'agisse de donner à l'esprit de la science et des belles lettres, à l'esprit de l'humanité, à la « culture d'entreprise », à ses enfants, à ses voisins et à ses amis, ou encore, et plus modestement, à son club de pétanque ou à son association des pêcheurs à la ligne. Par une boucle étrange, conformément à une hiérarchie enchevêtrée dans le cadre de laquelle il n'y pas plus de régulateur suprême, ni marché, ni État, ni sujets individuels unifiés, que de sauveur du même type, le régulateur de l'État démocratique ne peut pas être situé à un métaniveau. Pas à celui, par exemple, de la conscience morale abstraite à laquelle en appellent les récents et parfois surprenants thuriféraires d'un sursaut de vertu supposé pouvoir et devoir à lui seul limiter le pouvoir de l'argent-roi. Ce régulateur ultime, impalpable, qui

8. Jacques GODBOUT, sociologue québécois, dont on a pu lire divers articles, dans le *MAUSS* et ailleurs, est l'auteur, notamment, de *La Participation contre la démocratie*, Saint-Martin, Montréal, et de *La Démocratie des usagers*, Éd. Boréal, Montréal.

précède et excède la raison et le moralisme, est partout et nulle part. Il se niche dans la pluralité indéfinie des réseaux, des groupes, des associations, dans la trame des relations de personne à personne, « primaires », qui subsistent et se recréent sans cesse au coeur même des grandes machines institutionnelles⁹. A suivre J. Godbout, on comprend mieux pourquoi et en quoi une conception strictement politique ou, pour mieux dire, étatiste, de la démocratie est fautive et restreint abusivement le champ de l'imagination démocratique. C'est que l'État démocratique, réduit à lui-même, ne peut vivre autrement que sous la forme d'une machinerie gestionnaire, abstraite et autoréférentielle ; il ne peut être authentiquement démocratique que s'il a du grain à moudre, autrement dit que s'il s'alimente des multiples conflits dont se tisse et se déchire le corps social. Et, en retour, il ne peut échapper à la clôture autoréférentielle, être autre chose que l'affaire des seuls professionnels, que si, au lieu de confisquer et de stériliser le sens qui naît du rapport social, il le cultive.

Et certes, le « corps social », dont nous parlons ici n'est qu'une pure abstraction, dont on sait trop à quel point il serait dangereux de l'hypostasier ou de le considérer, à son tour, comme un sujet unitaire, cohérent, autonomé et aut centré — une sorte de *Volkgeist* par hypothèse omniscient et toujours adéquat à lui-même. Certes, encore, de ce corps social, seuls les « individus » peuvent se faire les interprètes légitimes, sous peine de tomber dans une forme ou une autre de corporatisme. Encore devient-il urgent de reconnaître que ces « individus », les citoyens, ne sont pas seulement les titulaires abstraits de droits subjectifs en nombre indéfini et dangereusement croissant, mais aussi les représentants concrets des multiples obligations et dettes, à commencer par leurs dettes envers l'humanité et les générations passées et à venir, qu'ils contractent en s'inscrivant dans les mille et une formes de la socialité plurielle qui est leur vie, la vie même.

Avouons, pour finir, que ces propos restent bien abstraits, spéculatifs et programmatiques. Qu'ils soulèvent autant ou plus

9. Ce n'est pas à la « société civile » que nous en appelons ici, sauf à en renouveler profondément le concept. Dans l'état actuel des débats, il se réduit à un simple décalque de la société politique. Son emploi se borne à suggérer qu'il conviendrait de compléter le corps des professionnels de la politique en le gonflant par l'adjonction de quelques vedettes médiatiques de l'économie, de la science, du sport ou du charité-business.

de problèmes qu'ils n'espèrent contribuer à en résoudre¹⁰. Souhaitons seulement que ce numéro aide à ouvrir quelques pistes de réflexion mal explorées en liant, au fond, deux thématiques apparemment opposées : celle qui insiste sur la nécessité d'étendre le champ de la conflictualité et de l'inventivité démocratiques ; celle, par ailleurs, qui met l'accent sur l'idée qu'il conviendrait de compléter l'imaginaire des droits subjectifs par une pensée de l'obligation sociale concrète. Ah, au fait, le lecteur se demandera peut-être ce qu'on entend ici par le mot de démocratie. Pas autre chose, sans doute, que la seule chose au nom de quoi il est légitime de parler, sauf à revendiquer pour soi-même un privilège exorbitant. Cette définition vaudrait aussi pour la justice.

A. C

10. Par exemple, nos trois auteurs ne nous disent rien de la question de savoir s'il faut aller dans le sens d'une multiplication des espaces publics, et sur ce que cela impliquerait. (On lira ici, sous la plume de Sylvie DREYFUS, le récit de l'échec d'une tentative d'ouvrir, à l'occasion du Bicentenaire, un espace public télévisuel où auraient été confrontés des cahiers de doléances rédigés par tous ceux qui l'auraient souhaité.) Par ailleurs, il ne faudrait pas que la reconnaissance de la pluralité des positions de sujet débouche sur une fragmentation indéfinie du débat politique et ne consacre la tendance inhérente à la modernité (ou à la postmodernité) à l'éclatement irrémédiable de la société en systèmes de plus en plus autonomes et immaîtrisables parce que plus personne ne peut y parler en tant que personne mais uniquement au nom de telle ou telle particularité. Sur ce danger, cf. l'article de Gilles GAGNÉ : « La populace, la foule et la majorité », *Bulletin du MAUSS*, n° 21.

(Petite) modification de la présentation de La Revue du MAUSS

La tendance, dans la plupart des revues, est actuellement à l'allégement généralisé, à la restriction, d'une part, du nombre d'articles de fond publiés et de leur taille ; à la multiplication, d'autre part, en sens inverse, des petits articles d'humeur ou de survol ; à la diminution, enfin, du nombre des numéros « thématiques », qui ont l'inconvénient de n'intéresser, à chaque fois, qu'une certaine catégorie de lecteurs, jamais les mêmes, et de rebuter les autres. Nous ne nous proposons nullement de suivre cette pente. *La Revue du Mauss* est d'abord une revue de recherche et de réflexion, et il lui importe avant tout de faire la preuve que l'esprit qui l'anime, aussi ouvert soit-il ou se désire-t-il, est capable, sur les multiples objets qui s'offrent à la pensée, de jeter un éclairage original, ou, au moins, spécifique, et raisonnablement approfondi. Par ailleurs, on ne voit pas au nom de quoi tous les articles devraient s'aligner sur une norme commune et ce composer, systématiquement, d'une dizaine de pages. Certaines choses peuvent se dire en une page ou deux, d'autres en requièrent une cinquantaine au moins. Tout est affaire d'échelle de raisonnement, et chaque échelle présente des avantages et des inconvénients. Nous continuerons donc, comme par le passé, à centrer chaque numéro autour d'un thème principal et, sur ce thème, à présenter des textes de longueur variable, au gré des goûts et des modes d'expression de leurs auteurs.

Il est vrai, cependant, que jusqu'alors, nous avons peut-être trop sacrifié à un culte discret de l'ascétisme. D'une part, en n'aérant pas suffisamment la présentation de la revue et, par peur chronique de manquer de pages, en ne rendant pas manifestes les différentes parties dont se compose en fait chaque livraison ; d'autre part, en ne nous souciant pas assez de diversifier les angles d'attaque, de susciter débats et controverses, ou de permettre à ceux de nos lecteurs qui ne se sentent pas concernés par le thème principal de trouver plaisir et matière à réflexion à des textes plus légers et plus proches de leurs préoccupations du moment. Le principal inconvénient du choix d'austérité, non voulu au départ et qui s'est imposé de lui-même par le nombre et la dimension des articles que nous recevions, a sans doute été de faire passer le *MAUSS* pour une revue exclusive-

ment universitaire, quelque peu académique au moins quant à sa forme, et interdisant *a priori* d'expression ceux de nos sympathisants qui sont professionnellement étrangers au monde de l'Université ou des grands organismes de recherche, mais qui aimeraient pourtant avoir droit à la parole et voix au chapitre quoique ne se sentant pas le désir ou l'énergie d'écrire un pavé érudit ou un abrégé de thèse de doctorat.

Toutes ces considérations nous ont incités à procéder à une légère modification de la présentation du MAUSS. Chaque numéro comprendra, comme par le passé, un « dossier » ou plus simplement, un ensemble d'articles convergeant autour d'un thème principal. Suivra une rubrique, *Pistes, esquisses et controverses*, destinée à accueillir des textes plus ou moins brefs, certains esquissant une réflexion ou présentant certaines idées sans prétendre à la rigueur scientifique ou à l'exhaustivité, d'autres interpellant telle ou telle école de pensée, telle ou telle institution ou le MAUSS lui-même (il est en effet nécessaire, sans sombrer dans le narcissisme, d'ouvrir un débat permanent et sans complaisance sur la signification même de l'entreprise du MAUSS. Toute critique, notamment du manifeste du MAUSS — « Critique de la raison utilitaire » — sera particulièrement bien venue. Serge Latouche ouvre ici le feu). Une partie intitulée *Chronique des savoirs et de la recherche* se propose de présenter des sortes de fiches techniques critiques ou des mises au point sur certains concepts ou sur les diverses écoles de pensée qui apparaissent ou disparaissent dans les disciplines variées auxquelles s'intéresse *La Revue du Mauss*. S'amorcera ainsi un bilan permanent de l'état cognitif, axiologique et pratique de ces disciplines. Ce qui ne peut aller sans se doubler d'une réflexion et d'une analyse critiques sur les modes institutionnels selon lesquels s'effectuent la production et la transmission des savoirs. Une rubrique *Héritages* est ouverte pour signaler une sorte d'engagement que nous prenons vis-à-vis de nous-mêmes : celui de payer une petite partie de notre dette envers la tradition collective et ininterrompue de la pensée. Elle a pour fonction de montrer à quel point nombre de débats actuels, et même parfois ceux qui semblent les plus neufs et les plus révolutionnaires, ne font que reprendre, sans le savoir, et de façon fréquemment appauvrie, des discussions bien connues et approfondies à certaines époques. Il s'agit, en quelque sorte, de lutter contre l'amnésie surprenante qui affecte le champ intellectuel, de prendre une mesure de la dimension d'éternel retour qui ponctue la vie des idées ou, au

contraire, de tirer de leur sommeil des analyses originales, et potentiellement fécondes, mais qui n'ont jamais accédé à la popularité. Cette rubrique présentera soit des textes anciens et originaux, soit des articles récents qui tentent de réactualiser des discussions passées. Plus classiquement, enfin, une partie intitulée *Bibliothèque* offrira, comme nous le faisons déjà, de brèves notes de lecture ou bien de petits articles consacrés à un livre particulièrement important ou à un ensemble de livres qui traitent d'un même sujet. Espérons que *La Revue du MAUSS*, ainsi légèrement remaniée, sans rien perdre de son inspiration centrale, en devienne plus plaisante à lire et acquière un rythme et une légèreté qui lui faisaient parfois quelque peu défaut.

La Revue du Mauss

SOMMAIRES DES DERNIERS NUMÉROS

N° 1 : RATIONALISME ET RELATIVISME. P. JORION, D. SPERBER (débat)/Le relativisme en anthropologie ; B. LATOUR/Le grand partage ; M. LEFEUVRE/Le devoir d'excision ; L. SCUBLA/Diversité des cultures et invariants transculturels ; A. CAILLÉ/Pour un universalisme relativiste : au-delà du rationalisme et du relativisme ; G. BERTHOUD/Pensée religieuse : survivance ou permanence ? Un éclairage anthropologique ; P. COMBEMALE/Leur morale et la nôtre.

N° 2 : LES EMBARRAS DE LA RAISON (RATIONALISME ET RELATIVISME II). E. BARILIER/La « crise de la raison » ; J.-P. DUPUY/« Common knowledge » et sens commun ; L. SCUBLA/Diversité des cultures et invariants transculturels (fin) ; M. KILANI/Le culte du cargo, ou comment l'esprit des Blancs vient aux Mélanésiens par l'intermédiaire de leurs ancêtres ; A.-B. WEINER/La richesse inaliénable.

N° 3 : DE L'ÉCONOMIE NON POLITIQUE. F. FOURQUET/Économie et pouvoir ; R. KLEINSCHMAGER/Max Weber en 1895 ; Max WEBER/L'État national et la politique économique (traduit par R. Kleinschmager) ; S. LATOUCHE/Essai sur les limites de l'analyse régulationniste dans le contexte de la crise contemporaine ; A. CAILLÉ/Le crépuscule de l'économie politique ; W. SACHS/Le culte de l'efficacité absolue ; G. BERTHOUD/Le corps humain comme marchandise ; P. TAIEB/Amour de soi et police ; H. DENIS/Hegel et l'utilitarisme ; A. CAILLÉ/« Embedded » ou « disembedded » ? Contextualité et indépendance des ordres ; P. COMBEMALE/Petite histoire d'une discipline indisciplinée : les sciences économiques et sociales.

(suite page 29)